Plan de déconfinement progressif

Petite enfance – écoles – activités périscolaires - cantine – activités extrascolaires

Le 6 Mai 2020

Sur le plan National

Les annonces du 1er Ministre au 28 avril 2020

Les constats :

- 1er axe :
  - Nous allons devoir vivre avec le virus : il circule
  - Apprendre à nous en protéger
- 2ème axe :
  - Pas à l'abris d'une seconde vague
  - Procéder avec prudence et progressivement
- 3ème axe :
  - La circulation n'est pas uniforme dans le pays . Adapter localement

Le triptyque gouvernemental Protéger / tester / isoler

1. **Protéger**

- Eviter d'être infecté et d'infecter autrui
- Respect des gestes barrières : distanciation physique +lavage des mains + port du masque dans certaine situation

Le port du masque :

- Soutenir les collectivités : prise en charge de 50% du coût par l'état sur un prix référence
- Plateforme e-commerce mise en place par la poste distribuera des millions de masques pour le grand public
- Dotation aux élèves de collèges
- Confection des masques pour les particuliers au norme AFORM
- Pour les plus démunis : possibilité de s'en procurer par le biais du CCAS et des associations locales

2.Tester

- Campagne de dépistage pour les EPHAD
- Accès de proximité pour les prélèvements
- Prise en charge 100% des tests pas l'assurance maladie
- 700 000 tests virologiques par semaine
- Identification des cas contacts dans chaque département

3. Isoler : toute personne testée positive devra être isolée

- Définir le plan d'accompagnement d'isolement (collectivité)
- Choix des personnes testées COVID d'être isolées au domicile ou dans un hôtel
- Mise en place d'un débat spécifique sur le traçage Prochainement à l'assemblée,

Progressivement

- Surveillance département par département des indicateurs pour affirmer et confirmer le déconfinement prévu le 11 Mai
- Si tout est prêt : 1ère phase du déconfinement du 11 Mai jusqu'au 2 juin
- Déconfinement différencié selon les territoires pour adapter un cadre

Organisation de la vie quotidienne

- Ouverture des écoles le 11 mai : sur la base du volontariat
  - 12 mai : rentrée des maternelles et des primaires de manière progressive
  - 18 Mai : 6èm et 5ème
  - Fin mai : décision pour les lycées
- 15 élèves par classe / respect des gestes barrières strict/ masques obligatoires pour les adultes si pas possibilité de distanciation / masques pédiatriques à disposition pour les cas particuliers/ collégiens : masques obligatoires
- Crèches ; 10 enfants maxi / pas de croisement des groupes / mettre des priorités d'accueils telles que :
  - télétravail impossible–familles monoparentale- les soignants – les professeurs
- Port du masque obligatoire pour les professionnels

Cadre pour l'organisation du travail

- Télétravail maintenu dans les entreprises au moins sur les 3 prochaines semaines
- Horaires décalés si pas possibilité de télétravail
- Fiche métier à créer
- Garantir la santé et la sécurité des salariés : port du masque si pas de distanciation physique possible
- Réouverture des commerces à partir du 11 Mai sauf cafés et restaurants (décision fin Mai)
- Transport : bus scolaire pourront circuler / port du masque obligatoire pour les collèges dans les transports

Règle d'un siège condamné sur 2

- Transports interrégionaux réduits

La vie sociale

- Limiter les sorties et les contacts pour les ainés les plus fragiles / se protéger quand on va à leur rencontre
- Possibilité de circuler sans attestation sauf +100KM
- Activité sportive individuelle possible
- Pas de reprise pour les sports collectifs, de contact ou dans une salle
- Plages inaccessibles jusqu'au 1er juin
- Petites Bibliothèques /médiathèques / musées pourront ré-ouvrir
- Salle des fêtes, de spectacles et polyvalentes fermées
- Manif + 500 participants pas avant sept
- Sport professionnel : fin de saison
- Pas de cérémonies avant le 2 juin / cérémonies funéraires pas +20 personnes/ cimetières ouverts
- Report des mariages / cérémonies religieuses interdites
- Pas de rassemblements de plus de 10 personnes

Service scolaire

Les Préconisations du conseil scientifique en date du 24 avril 2020

- Il était favorable à une reprise des écoles en septembre.
- Il propose que la reprise au 11 mai soit sur la base du volontariat des familles
- Informer les parents en amont sur le fonctionnement complet de l'école ;
- Former le personnel aux gestes barrières avant la reprise ;
- Formation des enfants à ces mêmes gestes le jour de la rentée ;
- Masques obligatoires pour tout le personnel, non pour la maternelle et à adapter pour l'élémentaire
- Distanciation sociale dans les transports en commun ;

- Les entrées et sorties des écoles doivent être organisées pour éviter les attroupements
- Règles de distanciation en classe :
  - respecter 1 m entre chaque table,
  - prévoir la classe 1j/2 ou 1 sem /2 ou matin vs après-midi ;
- Pas de croisement de classes
- repas dans la classe,
- récréations à aménager
- Adaptation des mesures au temps périscolaire.
- entretien des bâtiments :
  - Prévoir un nettoyage plusieurs fois par jour des bat

Sur le plan Local

Ville d'Hazebrouck

Hazebrouck et ses 8 Ecoles

- Ecole Massiet du Biest (Maternelles et Primaires)
- Ecole Maternelle La fontaine
- Ecole Primaire Jule Ferry
- Groupe scolaire Ferdinand Buisson-Lamartine
- Ecole Maternelle Jean Macé
- Ecole Primaire Jean Macé
- Groupe scolaire Amand Morris Barrière Rouge
- Ecole Maternelle Pasteur

Pré - rentrée le 11 et le 12 Mai

- En concertation avec l'Education Nationale et la commune la pré-rentrée des écoles se fera le lundi 11 Mai et le Mardi 12 Mai

le 14 mai 2020: rentrée des GS-CP-CM2

	JMM	JME	JFLF	MDB	Pasteur	FBL	AMBR	Total
GS	33	0	14	21	15	35	35	153
CP	0	58	17	24	0	36	28	163
CM2	0	45	17	28	0	34	35	159
	33	103	48	73	15	105	98	475

Rentrée de 475 élèves à effectif plein

Le 18 Mai Rentrée du reste des élèves excepté les maternelles (TPS/PS/MS)

	JMM	JME	JFLF	MDB	Pasteur	FBL	AMBR	Total
CE1	0	58	22	24	0	41	24	169
CE2	0	61	21	22	0	48	36	188
CM1	0	60	21	23	0	48	38	190
Total	0	179	64	69	0	137	98	547

Rentrée de 547 élèves à effectif plein

En résumé

- Le 14 Mai : rentrée GS - CP et CM2 = 475 élèves
- Le 25 Mai : rentrée CE1- CE2 et CM1 = 547 élèves
- Le 8 Juin : rentrée sous réserve des TPS – PS et MS

Les conditions pour ouvrir les écoles :

- Désinfection de tous les locaux et établissements scolaires

- Port du Masque : pour tous les agents en contact avec les enfants

(l'Education Nationale les fournit pour ses enseignants)

- Livraison sur chaque site du matériel sanitaire (gants/lingettes désinfectantes/ masques/ gels Hydro/ savons/ papier essuie-main)

- Mise en place des salles de classe par les enseignants en respectant les distances et les recommandations sanitaires (4 M2 par élèves / pas plus de 15 élèves par groupe)

Le 6 Mai : consultation des parents d'élèves

- Pour l'explication les protocoles définis par la ville
- Recueillir leur avis sur le fonctionnement proposé sur le temps de la cantine et des accueils périscolaires
- Diffusion d'une adresse mail leur permettant de nous faire remonter les questionnements des parents de leur école :

affaires-scolaires@ville-hazebrouck.fr

Rôle des parents d'élèves

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

Ils sont notamment invités à prendre la température de leurs enfants avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Le plan sanitaire et les gestes barrières

- Un protocole a été rédigé par le service d'entretien des bâtiments pour chaque école en appliquant strictement le cadre du protocole sanitaire national de réouverture des écoles.

- L'ensemble du personnel périscolaire va suivre une formation spécifique aux gestes barrières avant la rentrée du 14 mai de manière à les faire respecter aux enfants dans les meilleures conditions possibles..

- Chaque école a établi son propre protocole de rentrée des élèves, validé par l'inspectrice de la circonscription,

Protection des agents des Accueils Périscolaires

- Port du masque obligatoire
- Dès l'arrivée de l'agent : habillage avec des vêtements spécifiques dédiés à la journée de travail et nettoyés quotidiennement
- Lavage des mains à l'arrivée et ensuite minimum toutes les 2 heures
- Eviter au maximum les contacts physiques avec les enfants
- Obligation de s'attacher les cheveux
- Distanciation à respecter entre collègues et avec les familles
- Respect strict des gestes barrières
- Arrivé au domicile, conseil : prendre une douche et se changer.

La réouverture du temps périscolaire se base sur 5 principes

L'ensemble des dispositions mises en œuvre dans le présent protocole suivent le protocole sanitaire national relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

Il s'inscrit donc dans le strict respect des 5 principes guidant le protocole national :

- Maintenir de la distanciation physique ;
- Appliquer les gestes barrières ;
- Limiter le brassage des élèves ;
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
- Former, informer et communiquer.

Fonctionnement des APS

- <u>L'accueil</u> :
  - Le parents déposent l'enfant à l'entrée de l'accueil sans y rentrer / aucun parent ne sera autorisé à enter dans l'enceinte de l' école

    C'est donc l'animatrice ou l'animateur de l'école qui viendra jusqu'à la grille du visiophone pour faire le relai avec l'enfant.
  - Gel hydro : le parent désinfectera ses mains avant toute transmission de documents ou autre
  - Lavage des mains des enfants avant d'entrée à l'APS et régulièrement

- Conformément aux dispositions en vigueur dans le protocole sanitaire national, la capacité d'accueil permettra de respecter 4m2 par enfant. Plusieurs salles pourront être utilisées sur chaque site avec un adulte référent afin de respecter scrupuleusement les consignes

.

- De la même manière, les groupes constitués ne dépasseront pas 15 enfants

- Le lavage et la désinfection des jouets sortis seront effectués chaque soir par le personnel des APS

Les services suspendus jusqu'en septembre

- Les activités pauses méridiennes
- Les clubs coup de pouce
- Le bus entre jules ferry et la fontaine
- La piscine

Mise en place des SSCC : santé sport culture citoyenneté

- Ce dispositif est facultatif et a pour but de prendre en charge les enfants qui ne seront pas choisis dans le groupe classe et dont les parents travaillent

- Création d'ateliers ludiques, animés par des animateurs BAFA, dans l'enceinte de l'école, sur le temps scolaire, rémunérés par la ville

- Pour une mise en place efficace et efficiente de ce dispositif cela nécessite de connaitre :
  - Le nombre d'enfants qui pourraient être concernés
  - Le nombre d'animateurs à notre disposition

- Une réflexion est menée avec les centres d'animations et sociaux de la ville ainsi qu'avec l'Education Nationale

- Afin de nous permettre de nous organiser et de faire des propositions réalistes et réalisables, Il ne pourrait être mis en place qu'à compter du 25 Mai (au plus tôt)

Sécurité des écoles

- En concertation avec le Commandant de Police de la ville d'Hazebrouck, un réfèrent de son service sera nommé pour gérer la reprise des écoles et leur sécurité.

- Un numéro d'appel unique sera transmis aux directeurs d'école afin que ces derniers puissent l'interpeller à tout moment en cas de problème

La Restauration scolaire

Constat de départ et points de vigilance

- **Les obligations gouvernementales :**
  - Respect strict des gestes barrières

- **Nos contraintes :**
  - Espace trop étroit pour la majorité des cantines ne permettant pas le respect des gestes barrières sauf sur l'école Jules ferry
  - Aucune visibilité sur les effectifs cantine ne permettant d'ajuster les commandes

- **3 propositions :**
  - Elargissement des plages horaires de cantine
  - Création d'un sandwicherie par école
  - Fermeture des écoles de 11h30 à 13h30 : pas de restauration scolaire

Choix des parents d'élèves : Mise en place de plateaux repas

sandwichs / produits laitiers / fruits / bouteilles d'eau

- Création d'un plateau repas pour les enfants composés d'un sandwich, d'un produit laitier (fromage ou yaourt) et d'un fruit.
- Durant la première quinzaine : sandwich froid à base de pain de mie afin d'évaluer les effectifs et éviter le gaspillage alimentaire.
- Les enfants auront le choix de la garniture de légumes, les sandwichs seront fait sur place à la demande de l'enfant ainsi ils pourront choisir ce qu'ils souhaitent. La protéine sera différente chaque jour (jambon de dinde, thon, poulet …) à raison de 2 choix.
- A l'issue des 15 premiers jours, des sandwichs chauds pourront être intégrés : burger, hot-dog, croque monsieur.
- Lorsque les effectifs prévisionnels seront mieux maîtrisés, les sandwichs seront faits à partir de baguette fraiche du jour pour les primaires et les adultes.

Exemple de menus sur les 3 premières semaines

Sandwiches	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	Pain de mie	Pain de mie	Pain de mie	Pain de mie
	jambon dinde, mortadelle ou edam	Thon mimosa, Pâté de foie ou mimolette	Surimi, coppa ou gouda	Tartinade de poulet rôti, rillettes de porc ou emmental
	Beurre, tomate, concombre,	Mayonnaise, salade, cornichons	Sauce cockail, tomate , salade	Mayonnaise, carottes râpées, cornichons
	Yaourt aromatisé aux fruits	Babybel	Liégeois vanille	Camembert
	Banane	Poire	Compote de fruits(gourde)	Pomme
Semaine 2	Pain de mie	Pain de mie	Pain de mie	Pain de mie
	Jambon de porc ou dinde ou coulommier	Salami, Pâté de campagne ou vache qui rit	Jambon cru, thon ou Tartare ail et fines herbes	Surimi, œuf dur ou brie
	Beurre,céleri râpé salade	beurre, cornichons, radis râpé	Tomates, mayonnaise, concombres	Mayonnaise, carottes râpées, salade
	Yaourt à boire	Cantal	Fromage blanc+sucre dosette	Tomme blanche
	Petits dès de fruits	Kiwi	Banane	Pêche
Semaine 3	Pain au Sésame	Pain de mie	Pain hot dog	Pain au lait
	Steak haché de bœuf	Jambon de dinde	Saucisse de volaille	Thon, rosette ou mozzarella
	Ketchup, salade, tomate, cheddar	Croque Monsieur Béchamel(emmental râpé)	Ketchup, moutarde (Saint-Paulin)	Tomates cerises, salade , cornichons
	Yaourt nature sucré	Mini cabrette	Entremet vanille	Fromage frais aux fruits
	Orange	Banane	Pomme	Compote de fruits(gourde)

La distribution des repas dans chaque école

- A partir de 10h00, passage d'un agent dans les classes pour lister les choix de sandwich des enfants (1 post-it par enfant qui sera ensuite coller sur le plateau)
- Noter le nom prénom de l'enfant, le choix de protéine et le choix de garniture
- Ex : Louis Dupont : Jambon de dinde – Beurre : oui ou non – Légume du jour : oui ou non / 1 agent
- Réalisation des plateaux repas et des sandwichs nominatifs / 2 agents
- A partir de 11h30, distribution des plateaux repas à l'aide des chariots dans les classes ou dans la cantine en fonction de l'effectif global de chaque école
- A partir de 12h30, ramassage des plateaux vides et nettoyage des surfaces (possibilité de mise à disposition de lingettes afin de permettre aux enfants de nettoyer leur bureau eux-mêmes) / 1 agent
- 13h30 : Pause repas des agents
- 14h00 – 15h30 : Désinfection des plateaux repas, nettoyage de l'espace cuisine et état des stocks / 1 agent

Services petite enfance

Crèche Familiale et Multi- Accueil

Conditions de reprise

- **Remplir les conditions sanitaires :**
  - Distribution de masques pour tous les professionnels
  - Distribution du kit : gants, gels hydro, savons, papier mains
  - Respect des gestes barrières
  - Nettoyage strict des locaux selon le protocole demandé

Les conditions de reprise

Les Moyens humains :

- *Sur la crèche familiale*
  - 14 assistantes maternelles disponibles.
  - 42 places disponibles.

- *Sur le MAC*
  - 95 familles inscrites
  - 66 familles (monoparentales ou les 2 représentants) ont une activité professionnelle
  - 12 agents encadrants mais attention :
    - 8 gardes d'enfants de moins de 16 ans (pourront ils renouveler leur demande ?)
    - 1 Problème de santé

Ecriture des protocoles d'accueil

Réalisé par l'infirmière du pôle avant la ré-ouverture des sites des protocoles :

- Lavage des mains adulte et enfants
- Utilisation du masques
- Mesures barrières à mettre en place quotidiennement sur les deux structures
- Démarche à suivre en cas de température de l'enfant ou de l'assistante maternelle
- Lavage des locaux avant et après l'accueil de l'enfant
- Lavage de jouets
- Lavage des locaux et du linge de maison
- Distribution des repas et paniers repas

- Par les responsables de structure :

  - Annexe du règlement de fonctionnement pour diffusion aux familles le 7 Mai par mail

Hygiène des locaux / maisons et des jouets

- Aération de la maison et de la structure 15 à 20 mn matin, midi et soir
- Désinfection du lieu de vie des enfants 2 fois par jour / pour le MAC
- Pour la CFA : Désinfection des jouets utilisés dans la journée chaque soir
- Pour le MAC : Les jouets seront identifiés par bac et ne transiteront pas d'espace de vie à espace de vie.

Les bacs de jouets utilisés dans la journée seront désinfectés chaque soir.

- Nettoyage du linge de maison à 60° chaque jour.
- Chaque lit sera utilisé par le même enfant dans la journée et désinfecté régulièrement

Pré-rentrée pour la Crèche familiale

À compter du 4 Mai : l'équipe de direction (en présentiel sur la base du volontariat ou en télétravail), afin de préparer la rentrée des enfants :

- Appel des familles pour la définition des besoins
- Le 7 Mai Matin : réunion d'équipe par groupe de 5
  - Etablissement et diffusion du planning pour chaque assistante maternelle
  - Diffusion, distribution et explication par l'équipe encadrante des différents protocoles au domicile des assistantes maternelles (lavage des jouets/ utilisation du matériel sanitaire…)

- Vérification et distribution du matériel d'hygiène nécessaire pour la reprise du 11 mai : Gants-masques-couches-trousses de secours à jours - lavage literie. L'assistante maternelle sera responsable de la gestion de son stock dans ce domaine et pourra échanger, selon ses besoins, avec l'équipe encadrante sur sa bonne utilisation.

Pré - rentrée pour le Multi-Accueil (MAC)

- Sur la semaine du 4 Mai, reprise de l'équipe de direction (en présentiel sur la base du volontariat ou télétravail)

- Appels des professionnels et des familles pour la définition des besoins
  - Appel de tous les professionnels du MAC pour connaître leur reprise ou non de travail
  - Appel téléphonique des familles
  - Etablissement et diffusion du planning à chaque professionnel
  - Vérification du matériel d'hygiène nécessaire pour la reprise du 12 mai : Gants-masques-couches-trousses de secours à jours - lavage literie. L' infirmière sera garante de la gestion des stocks.
  - Ecriture des différents protocoles liés à la gestion de cette crise sanitaire

- Le 7 Mai après-midi : réunion d'équipe par groupe de 5
  - Diffusion, distribution et explication des différents protocoles aux professionnels (lavage des jouets/utilisation du matériel sanitaire…)

La protection des agents

- Port du masque obligatoire
- Lavage des mains minimum toutes les 2 heures
- Pour la CFA : Port de la blouse (achat avec leur IEN)
- Pour le MAC : Dès l'arrivée de l'agent : habillage avec des vêtements qui seront lavés chaque jour, en fin de service, au MAC
- Eviter de prendre les enfants dans les bras un maximum
- Port de gants obligatoire lors des changes / évacuation des poubelles de changes toutes les 2 Heures
- Obligation de s'attacher les cheveux
- Une personne à la fois dans : la salle de change, le vestiaire, la salle de stockage jouets et la salle de produits entretien
- Pour la MAC : Arrivé au domicile, conseil : prendre une douche et se changer.
- Distanciation à respecter avec les familles
- Respect strict des gestes barrières

Particularité sur la cfa : Ces mêmes gestes barrières seront demandés à l'ensemble de la famille vivant au domicile de l'assistante maternelle. Cette dernière est responsable de sa bonne application par ses proches

L'accueil des familles sur la crèche familiale à compter du 11 Mai

- L'accueil des familles :
  - Les parents et les assistantes maternelles seront invités à transmettre les informations concernant les enfants sur le seuil du domicile de l'assistante maternelle et à garder une distance de au moins un mètre pour les échanges.

- Le port du masque : Obligatoire
  - L'assistante maternelle ne portera pas de masque à l'ouverture de la porte de son domicile. Elle l'enfilera devant l'enfant afin d'éviter les pleurs dus à la peur du masque.
  - Il devra être changé toutes les 4 heures
  - Hors de la présence des enfants ou à plus d'un mètre de lui, il pourra être retiré.

Le rôle de l'équipe encadrante sur la crèche familiale

- **Accentuation des visites par l'infirmière au domicile des assistantes maternelles** :
  - Pour les rassurer et les accompagner dans la gestion éducative des enfants accueillis
  - Pour garder du lien social et professionnel et éviter l'isolement des professionnels
  - Pour écouter leurs difficultés, leurs angoisses et trouver ensemble des solutions adaptées à la situation

- **Accompagnement des familles**:
  - En répondant à leur besoin
  - En écoutant leurs angoisses
  - En les rassurant sur les procédures et protocoles mis en place pendant cette période particulière
  - En faisant appel à leur responsabilité
    - sur la bonne application des gestes barrières
    - En leur demandant d'informer leur assistante maternelle et la structure sur tout risque potentiel lié au covid 19 (température / doute de contamination)

L'accueil des enfants sur le MAC

- Accueil d'un groupe de 10 enfants sur le rez-de-chaussée du JDE

- Obligation de faire des choix et de définir des critères de priorité qui seront :

  - Les parents mobilisés dans la gestion de la crise covid (liste du gouvernement)
  - Les familles monoparentales avec activité professionnelle.

L'accueil et les gestes barrières pour les familles du MAC

- Création d'un SAS pour les familles avant chaque entrée dans l'unité de vie (1 parent à la fois)
- Marquage au sol pour identifier le mètre de distance entre chaque parent dans l'entrée
- Obligation de se désinfecter les mains au gel hydro avant d'entrée
- Pas d'utilisation de la pointeuse par les familles.
- Prise de température de l'enfant et inscription sur le registre d'entrée (si T° = retour à la maison et consultation médicale avant tout retour dans la structure)
- Lavage des mains des enfants dans le SAS
- Repas fourni par la famille durant la 1ère phase du déconfinement

Les regroupements

- Les journées pédagogiques seront annulées pour 2020 et reporté en 2021.
- Les séances collectives seront annulées jusqu'au 1er juin pour le moment.
- Aucun regroupement possible jusqu'à nouvel ordre
- Les temps forts du mois de juin annulés:
  - La grande semaine de la petite enfance, la fête de l'été (kermesse), les actions intergénérationnelles et les actions passerelles avec le centre de loisirs

Les activités extra-scolaires

Mercredis récréatifs

Directives de la Direction Départementale de la cohésion sociale (DDCS)

- Au 26 Mai, la direction départementale de la cohésion sociale n'a pas autorisé la reprise des accueils collectifs de mineurs sauf pour les enfants des familles mobilisées pour la gestion de la crise sanitaire